

COMMUNE DE MORTEAU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet d'élaboration du

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 23 octobre 2018, le Maire de Morteau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de Morteau.

À cet effet, M. Daniel VOYNNET a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Besançon comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Morteau, du 12 novembre au 15 décembre 2018, pendant 34 jours consécutifs du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- le lundi 12 novembre au matin, de huit heures à onze heures,
- le mercredi 21 novembre après-midi, de quinze heures à dix-huit heures,
- le samedi 1er décembre au matin, de neuf heures à douze heures,
- le vendredi 7 décembre après-midi, de quinze heures à dix-huit heures,
- le samedi 15 décembre au matin, de neuf heures à midi heures.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, au secrétariat de mairie ou sur le site internet de la commune, morteau@morteau.org.

Les observations et propositions sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou adressées au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Morteau (BP 53095 – 25503 Morteau Cedex), ou par courrier électronique sur morteauPLU@morteau.org

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.